

ÉDITO

Frédéric AILLI

Macron l'attrape-tout

Pour ce qui est des ruines, on croyait avoir tout vu : un joli champ de pierres, des tas de gravats un peu partout. La désolation à gauche comme à droite. Waterloo morte plaine. En 2017, on pensait même que le séisme Macron avait tout mis par terre, éparpillé la classe politique façon puzzle. Bah non. À croire que tout n'était pas tombé, les fissures des façades encore debout annonçaient d'autres effondrements. Nous y voilà. Depuis les élections européennes, les dernières cloisons vacillent. Laurent Wauquiez, le président des Républicains, est parti, emporté par la houle. Autre grand perdant, Jean-Luc Mélenchon aurait logiquement pu se retirer lui aussi. Mais le leader de la France Insoumise s'accroche comme il peut : « Nous ne céderons pas ». Jusqu'à quand ?

LA QUESTION DU JOUR

Bac 2019 : comprenez-vous les professeurs qui menacent de faire grève le jour des examens ?

LA RÉPONSE À LA QUESTION D'HIER

Selon vous, les délinquants de moins de 13 ans ne doivent-ils plus être poursuivis pénalement ?

À VOIR, À LIRE SUR LE WEB

Il y a 80 ans avait lieu la dernière exécution publique en France à voir, à lire sur le site du Dauphiné Libéré : ledauphine.com

Abonnez-vous à le dauphiné 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert

- ABONNEMENT 7 JOURS / 7
Par prélèvement, votre journal à 110€, le dimanche à 1,60€
+ 1 an d'abonnement à Tempo Santé offert.

Mandat de prélèvement SEPA
Identifiant créancier SEPA: F98222393812
Créancier: Le Dauphiné Libéré

LE DOSSIER DU JOUR

DRÔME ET ARDÈCHE Alors qu'une table ronde a été organisée vendredi

Comment mieux accompagner nos aînés ?



Animée par Georges Bosi, journaliste au Dauphiné libéré, la table ronde intitulée "Grand âge et autonomie, comment accompagner nos aînés ?" a eu lieu ce vendredi au palais des congrès de Montélimar.

La dernière étude de l'Insee confirme que les seniors vivent de plus en plus longtemps. Une nouvelle rassurante, mais qui pose la question de l'accompagnement. C'était l'objet du débat, ce vendredi 14 juin à Montélimar, à l'initiative de la Mutualité française et du Dauphiné libéré.

1 « Aider les aidants »

La question des aidants a été largement débattue lors de la matinée. Michel Billé,

sociologue, a d'abord posé le cadre : « Contrairement aux années 50, nous sommes confrontés à l'explosion des unités familiales notamment due aux contraintes liées à l'emploi. Avec l'éloignement géographique, le soutien des enfants ou petits-enfants vers leurs aînés peut être ainsi plus problématique qu'avant. Or, selon Albert Lautman, directeur général de la Mutualité française, il y a « urgence » avec l'arrivée de la génération baby-boom. Dans ce contexte, le soutien

aux aidants est primordial : « La culpabilité des aidants est une difficulté gigantesque. Ils ont peur de ne pas bien faire, de ne pas faire assez... », souligne le sociologue. « Certains sont brisés, en dépression », alerte Florent Campos, directeur de l'association Santé autonomie. Pour Albert Lautman, il s'agit notamment de « co-construire l'accompagnement de la personne âgée » entre l'établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) et « l'aide de référence ».

2 « Gommer les frontières »

Face à « un système à bout de souffle » et à l'impossibilité de financer 165 000 places supplémentaires dans les Ehpad dans les prochaines années, Albert Lautman

estime qu'il faut « inventer des passerelles ». Autrement dit, « gommer les frontières » entre le domicile et les maisons de retraite. Florent Campos approuve, mais à une condition : « La dynamique du décloisonnement ne doit pas se faire sur des économies budgétaires. »

3 « Favoriser le maintien à domicile »

Pour Albert Lautman, il faut absolument « construire une vraie solution » pour le maintien à domicile en « inventant une offre médico-sociale adaptée ». François Chazal, conseiller départementale de la Drôme, prend l'exemple de la construction de résidences avec une prestation dite veiller bienvieillante. Mais le directeur de la Mutualité précise que le maintien à domicile

REPÈRES

La table ronde Elle était organisée par la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes et Le Dauphiné libéré.

Les intervenants (De gauche à droite sur la photo) : Georges Bosi, journaliste au Dauphiné libéré, Michel Billé, sociologue, Florent Campos, directeur de l'association Santé autonomie, François Chazal, conseillère départementale de la Drôme délégué aux personnes âgées et au handicap, et Albert Lautman, directeur général de la Mutualité française.

n'est pas forcément un choix : « N'ayant pas de moyens, certains ne peuvent pas entrer dans un établissement. » Il s'agit entre autres des « classes moyennes » qui n'ont pas le droit à des aides.

4 « Trouver 10 milliards »

Alors que le sociologue insiste sur le fait que l'accompagnement des seniors doit être vu comme « un investissement » et « non un coût », Albert Lautman précise qu'il faut « au moins » mettre « dix milliards d'euros » sur la table. Comment ? Sans passer par des impôts supplémentaires, la Mutualité estime qu'il y a des « choses innovantes » à créer comme instaurer une part « perte d'autonomie » dans les assurances.

Robin CHARBONNIER

LE DOSSIER DU JOUR

à Montélimar, le point sur les actions des conseils départementaux en direction des personnes âgées

Drôme : « Le budget a augmenté de 15 % en quatre ans »

« Retarder au maximum la dépendance et accompagner seniors et aidants. » C'est le leitmotiv de Marie-Pierre Mouton, présidente LR du Département de la Drôme, en matière d'aide aux seniors. Avec sa majorité, elle s'est fixé trois priorités.

1 « Des actions pour retarder la perte d'autonomie »

Maintenir le plus possible les personnes âgées à leur domicile. C'est l'un des axes de travail porté par le Département. « Le budget consacré à l'autonomie a augmenté de 15 % en quatre ans », détaille sa présidente. Parmi les actions du Département : un accompagnement financier des services d'aides à domicile, des ateliers mémoire ou sportifs pour les seniors, la mise en place de groupes de parole pour les aidants, mais aussi le financement d'environ 150 places d'hébergement temporaires, pour permettre aux aidants de prendre du répit.

2 « Mailler l'ensemble du territoire »

La proximité : c'est un autre point que veut développer la présidente du Département et François Chazal, conseiller départementale délégué à



26,5 % des Drômois ont plus de 60 ans, soit 117 000 personnes. Photo illustration FOTOLIA

l'autonomie. C'est le but de la mise en place de plusieurs points d'accueils (*) de la maison départementale de l'autonomie, « guichet unique » pour renseigner les personnes âgées et/ou handicapées. Concrètement, dans 35 centres communaux d'action sociale (CCAS) ou centres médico-sociaux, les agents ont été formés à cet accueil et bénéficient d'une ligne téléphonique

dédiée pour joindre en direct des professionnels de la Maison départementale de l'autonomie. D'ici fin 2019, 47 points d'accueils devraient être en fonction.

3 « Investir pour que les travaux dans les Ehpad ne pèsent pas sur les résidents »

Lors de la prochaine session plénière du conseil départemental de la Drôme, sera présenté le « plan seniors » : un dispositif de subventions d'investissement et de garanties d'emprunt, pour que les travaux dans les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes) ne pèsent pas sur les résidents. « De 8 000 à 13 000 euros d'aide par place habitée à l'aide sociale pourront être

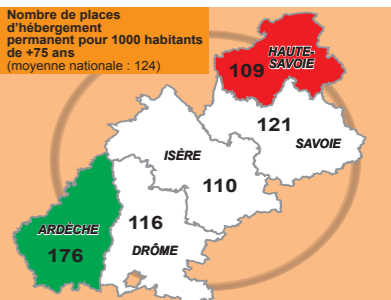
EN CHIFFRES

- 91 millions d'euros : c'est le budget consacré par le Département de la Drôme à l'accompagnement des seniors ; en quatre ans, il a augmenté de 4 %.
26,5 % des Drômois ont plus de 60 ans, soit 117 000 personnes.
En 2019, 14 700 personnes en perte d'autonomie sont accompagnées par le Département : 9 492 Drômois bénéficient d'une aide départementale pour leur permettre de vivre chez eux (soit une augmentation de 67 % en 10 ans) ; 5 200 Drômois bénéficient d'une aide sociale en établissement.
5 839 : c'est le nombre de places d'accueil en établissement dont dispose la Drôme, dont 4 451 sont habilitées à l'aide sociale.

versés », précise Marie-Pierre Mouton. (*) Pour trouver un point d'accueil, une carte interactive est disponible sur ladrome.fr. Plus d'informations : 04 75 79 70 09.

Les propositions de la Mutualité

Dans un document intitulé "grand âge et autonomie" adopté en décembre, la Mutualité française a écrit une vingtaine de propositions. En voici quelques-unes.
« Concevoir un dispositif renforcé d'accompagnement à domicile avec, comme pivot du dispositif, les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, NDLR). »
« Créer des postes d'infirmières en pratiques avancées spécialisées en gériatrie. »
« Coordonner le parcours de la personne en perte d'autonomie et de ses aidants au niveau du département. »
« Favoriser l'émergence d'habitats aménagés et connectés. »
« Mieux coordonner et évaluer les actions de prévention sur les territoires. »
« Mettre en place une charte de partenariat entre les aidants et les différents acteurs de la prise en charge de la perte d'autonomie. »
« Renforcer l'offre de répit pour l'aidant en développant l'accueil temporaire de la personne aidée en établissement ou la mise en place à domicile d'équipes mobiles. »

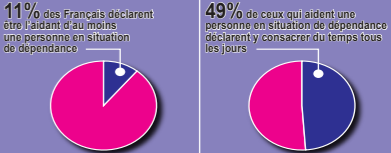


Coût mensuel médian de la prise en charge en Ehpad pour une personne en GIR* 1 et 2 (moyenne nationale 2474 €)

Table with 2 columns: Région, Coût mensuel médian. Rows: Ardèche (2252), Drôme (2360), Savoie (2450), Isère (2519), Haute-Savoie (2564).

Reste à charge mensuel médian de la prise en charge en Ehpad (après APA** et ASH***) pour une personne en GIR* 1 et 2 (moyenne nationale 2003 €)

Table with 2 columns: Région, Reste à charge mensuel médian. Rows: Ardèche (1664), Drôme (1925), Savoie (1963), Isère (2011), Haute-Savoie (2083).



*GIR = groupe iso-ressources, qui correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée
** APA = allocation personnalisée d'autonomie
*** ASH = aide sociale à l'hébergement
Sources : Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques, Ministère des Solidarités et de la Santé

85,3 ANS

Selon la dernière étude de l'Insee, c'est en 2017 l'espérance de vie à la naissance pour les femmes (+3 ans en 20 ans). Elle est de 79,5 ans pour les hommes (+5 ans en 20 ans).

« La perte d'autonomie est à nos portes »

Présent à Montélimar lors de la table ronde, Yves Perrin, président de la Mutualité française Auvergne-Rhône-Alpes, a écouté avec attention les échanges.

Vous avez réalisé le deuxième volet de l'Observatoire au sujet des impacts financiers du vieillissement de la population. Quel est le bilan ?
« Notre constat se place dans un cadre général. Nous souhaitons réfléchir et agir sur un certain nombre de sujets qui, nous le pensons, affectent nos citoyens. Il nous semble que la perte d'autonomie est à

nos portes. Les constats, on les connaît. La population vieillit, les seniors sont de plus en plus nombreux, vivront de plus en plus âgés, mais pas forcément en bonne santé. »

La dépendance est-elle un sujet majeur pour notre société ?
« Oui et elle implique la personne âgée mais aussi ses proches. On est face à un constat qui ne peut, hélas, que croître dans les années qui viennent et il n'y a pas de véritable politique de prévention. On se rend compte que l'espérance de vie augmente en France, mais quand on prend l'indica-

teur du vieillissement en bonne santé, on a parfois des reculs. Tout le monde va être confronté, à un moment ou à un autre, avec des parents, des grands-parents, des proches. »

Il existe de fortes disparités dans la région Auvergne-Rhône-Alpes pour le nombre de places d'hébergement et pour le coût d'un placement en établissement ou pour le reste à charge mensuel entre départements...
« Cette disparité, c'est ce que nous avons voulu pointer avec notre observatoire. Ce sont des données publiques et nous

avons voulu descendre jusqu'au territoire. On ne peut pas aller plus bas que le département. Dans notre focus sur Auvergne-Rhône-Alpes, on a constaté une disparité forte entre les départements. C'est notamment lié à la richesse potentielle d'un territoire. Le Rhône, ce n'est pas l'Ardèche. »

Le gouvernement devrait annoncer un projet de loi grand âge et autonomie pour octobre 2019. Qu'attendez-vous de ce moment clé ?
« On va avoir cette grande loi et nous, nous souhaitons qu'elle soit la plus large possi-

ble. Que cette question soit prise dans sa globalité. Que la solidarité nationale joue à plein, mais que nous, mutualités, complémentaires santé, on puisse avoir une place dans ce dispositif. Aujourd'hui, 30 milliards d'euros sont nécessaires pour la prise en charge des personnes dépendantes. 24 milliards sont pris en charge par les financeurs publics et il y a 6 milliards de reste à charge sur les ménages. Nous, on souhaite jouer un rôle dans la prévention ; nous avons une légitimité, nous sommes des professionnels de la prévention, tout au long de la vie. »

Robin CHARBONNIER

Ardèche : « Il faut concevoir le logement différemment »



En Ardèche, les plus de 65 ans représentent 20 % de la population. Archives photo Le DL/Stéphane MARC

Laurent Ughetto et Martine Finiels le répètent : « On veut une Ardèche inclusive ». Le président du Département (PS) et la vice-présidente (PS) en charge de l'autonomie préparent, en amont du plan grand âge, l'Ardèche de demain pour les seniors. « On a un double enjeu ici : géographique et démographique », commente Martine Finiels.

En Ardèche, les plus de 65 ans représentent 20 % de la population et les plus de 75 ans, 11 %. Un vieillissement qui va s'accroître puisque dans une vingtaine d'années la part des seniors augmentera de 45 % sur le territoire. Le Département travaille sur plusieurs axes dont celui du logement. À domicile ou en établissement, « on mise sur la prévention pour qu'ils restent indépendants le plus longtemps possible », rapporte le président du conseil départemental. Des structures

comme des logements intergénérationnels ou des habitats inclusifs devraient se développer. Un travail avec les bailleurs sociaux pourrait être envisagé. « Il faut qu'on réfléchisse autrement l'hébergement de nos seniors. Il faut concevoir le logement différemment », confirme l'élu.

« Tout le monde doit avoir accès aux mêmes services »

Pour les Ehpad (établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), les coopérations voire des fusions sont encouragées, comme pour le regroupement du nouveau centre hospitalier des Cévennes ardéchoises, qui comprend les hôpitaux de Chambonas, Joyeuse et l'Ehpad de Valgorgue. « Qu'importe où on est en Ardèche, tout le monde doit avoir accès aux mêmes services », lance Laurent Ughetto. La télémédecine est à l'aideur

expérimentée dans plusieurs hôpitaux et Ehpad pour permettre, notamment, aux personnes âgées de toujours avoir un professionnel de santé à portée de main. « En fait, on cherche à construire l'Ehpad de demain, mais pas que. L'offre doit être adaptée au public et au secteur », ajoute le patron du Département. Sa feuille de route se base sur un principe : « Éviter les ghettos. Arrêtons de parquer les seniors dans des endroits fermés. Faire tomber les cloisons c'est apprendre à partager le même espace ». P.S.

L'Ardèche compte 65 Ehpad pour 5 800 places d'hébergement permanent. L'aide à l'investissement dans ses structures représente une dépense annuelle moyenne de 2,4 millions d'euros. Le territoire dispose également de 19 établissements non médicalisés.

CRÉDIT À 0% Ouvert ce dimanche DU 14 AU 17 JUIN SUR TOUTE LA GAMME VOLKSWAGEN. PORTES OUVERTES LE WEEK-END DU 15 ET 16 JUIN. VALENCÉ, BOURG-DE-PÉAGE, MONTÉLIMAR, AUBENAS, SABLONS.

OUVERTURE TECHNILAT PACK SENSATION 999€* au lieu de 1442 € dont 17€ d'éco-participation. CROZATIER MAISON DE DÉCORATION DEPUIS 1904. VALENCÉ Place Tony Garnier Plateau des Couleures 04 75 83 40 76.